La III ème République

Par **lilou55**, le **04/03/2012** à **11:03**

Bonjour,[smile4]

en réalité qui détient le pouvoir réel sous la 3ème république.
Parce que j'ai un peu de mal à comprendre..[smile7]
Au début le président domine la vie politique (avec l'arivée de Thiers , personnalité forte etc..) puis l'Assemblée à majorité monarchiste le renverse.
Ensuite la rédaction des lois constitutionelles accorde théoriquement de nombreuses prérogatives au président. Mais en fait, il est faible ...??
Par ailleurs j'ai pas compris un passage de mon cours, il est écrit que le président a un rôle effacé au profit du gouvernement or le Maréchal Mac mahon n'avait pas un rôle faible..

Merci de m'éclairer [smile3]

Par **shokobon**, le **06/03/2012** à **16:09**

salut,

Etant en L1 je vais essayer de te répondre aussi clairement que possible :

La Constitution de 1875 (IVe) a tenté d'établir un régime parlementaire équilibré, c'est pour ça qu'il a accordé de larges pouvoirs au Chef de l'Etat (aka Président) = lois constitutionnels de 1875.

Pour revenir à la situation de l'époque, les républicains rejetaient définitivement le régime monarchique pour installer une république (comme c'est surprenant...) et face à eux il y avait les monarchistes divisés entre légitimiste (pour un roi fort) & orléaniste (roi à la britannique) qui avait comme candidat un descendant de Louis Philippe : le Comte de Chambord. Pour se décider, et comme le comte était en fin de vie ils ont décidés d'attendre que celui-ci meurt pour pouvoir mettre un prétendant légitimiste. En attendant et pour éviter la prise de pouvoir des républicains, ils ont placés un monarchiste comme Président : le général Mac Mahon (d'ailleurs ils ont estimé que le comte claquerait en 7 ans d'où le septennat).
Le problème c'est que au fur et à mesure, les nouvelles élections législatives ont apportés de +/+ de députés républicains.
- Sénat : royaliste
- Assemblée : républicaine

Mac Mahon utilise son pouvoir de dissolution et renvoi les députés devant leur électeurs.

Problème : les républicains restent majoritaires.

Mac Mahon, avant les réélections, a renvoyer Thiers qui était son "premier ministre" alosr que sa nomination était une tentative de conciliation avec les républicains, face au désaveu populaire il est par la suite contraint de démissionner. A sa place est élu Grévy qui promet de ne jamais entrer en conflit avec l'avis du Parlement et coutumièrement perd son droit de dissolution : c'est la crise du 16 mai 1877, on passe d'un régime dualiste à un régime moniste: le chef de l'Etat n'a plus aucun pouvoir et s'efface devant le Parlement. Le gouvernement est obligé de se soumettre au Parlement qui peut le renvoyer rien qu'avec une motion de censure (gouvernement n'y est pourtant pas obligé juridiquement) : c'est la dérive vers le régime d'assemblée.

Voilà j'espère t'avoir répondu ^^

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés